

Préconisations ambiance thermique

Préconisations	Durant la période froide	Durant la période chaude
Observations générales	<p>Renseigner le DUER en intégrant la problématique de l'ambiance thermique</p> <p>Mettre à l'ordre du jour (conseil d'école, CA ou CHS) un point sur la sécurité, afin d'impliquer la communauté éducative et la collectivité de rattachement dans les solutions mises en œuvre</p> <p>Les aménagements doivent être faits en concertation avec les équipes pédagogiques.</p>	
Court terme	<p><u>Dans les locaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien correctement les dispositifs de chauffage - Remettre en route le chauffage 2 jours avant la reprise à température moyenne, plutôt qu'à forte température le jour de reprise après vacances scolaires 	<p><u>En extérieur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - disposer d'un espace ombragé (voile d'ombrage pleins ou ajourés, structure fixe ou mobile) - brumisateurs <p><u>Dans les locaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'une salle fraîche (prioriser les dortoirs dans les maternelles + une grande salle comme la salle de restauration ou motricité. - Distributeurs d'eau fraîche, fontaines - Brumisateurs individuels - Ventilateurs au plafond ou système de brassage d'air - Installer des stores sur les façades ensoleillées de préférence à l'extérieur - Revêtements clairs (sol et mur)
	Réaliser un constat sur les ouvrants	
Moyen terme	<p><u>Dans les locaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier les prises de température (emplacement du thermomètre) réglant le chauffage : en cas de besoin différencier les réseaux à l'aide de vannes d'équilibrage. - Améliorer les dispositifs de chauffage (pompe à chaleur si possible, réversible en été) 	<p><u>En extérieur :</u></p> <p>- végétalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des sols (suppression du goudron, copeaux de bois) - des façades - plantation d'arbres <p>NB : Préférer en règle générale les protections extérieures plutôt qu'intérieures sous réserve d'une étude</p>
	<p>Effectuer des relevés de températures</p> <p>Mise en place d'une GTC (gestion technique centralisée)</p> <p>Demander à la collectivité territoriale de rattachement de réaliser un bilan thermique</p> <p>Réflexion pour la mise en place d'une formation « Confort thermique et maintenance » en lien avec la Direction régionale académique de la politique immobilière de l'Etat (Rectorat de Nice) et les ressources ministérielles (https://batiscolaire.education.gouv.fr/)</p>	
Long terme	<p>Isolation des murs (par l'extérieur si possible)</p> <p>Rénovation des ouvrants</p> <p>Installation de panneaux sur les façades</p> <p>Organiser des échanges avec les collectivités locales (associations des maires, Conseil départemental, Région) via le DASEN sur les bâtis</p>	